

Question différée jusqu'à ce que les fonds nécessaires aient été votés.

—De l'Union Typographique Jacques-Cartier demandant que le service de l'enlèvement de la neige des chaussées et des rues se fasse à la journée.

Résolu : De faire savoir à ladite Union que le Conseil a renvoyé sa lettre à la Commission de la Voirie et que la question sera étudiée soigneusement.

—De MM. O. Martineau & Fils demandant l'autorisation de construire un drain temporaire en bois le long de la rue des Carrières avec raccordement à l'égoût, afin d'égoutter une carrière qu'ils se proposent d'exploiter et qui est actuellement remplie d'eau.

Soumis un rapport au sujet de la demande de MM. O. Martineau & Fils. Après délibération, il est

Résolu : D'accorder cette permission à MM. O. Martineau & Fils pour un terme n'excédant pas six mois ; cette autorisation pouvant être révoquée par l'inspecteur de la Ville en tout temps durant ladite période de six mois.

—Du surintendant de l'Aqueduc déclarant qu'il n'a pas de fonds pour réparer les tuyaux de service aux endroits où doivent être construits des trottoirs permanents.

Résolu : De renvoyer la question à l'inspecteur de la Ville en le priant d'agir au meilleur de sa connaissance.

RAPPORTS, ETC.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un crédit de \$150 affecté à l'"Arrosage des rues, division Ouest," et de l'appliquer aux "Raccordements d'égoûts" ; et, de plus, d'opérer le virement de \$200 du crédit affecté au "Nettoyage des rues non pavées" et de l'appliquer aux "Réparations aux égouts."

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un trottoir permanent en dalles de pierre et goudron sur le côté Sud de la rue Sherbrooke, depuis la rue Guy jusqu'à la rue St-Mathieu, conformément aux dispositions de la charte de la Ville.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu : De placer un puisard vis-à-vis le No 185 rue Ryde.

—Soumis un rapport au sujet du protêt notarié de la Corporation du Village de Rosemont touchant l'état du chemin des Carrières.

Résolu : Que lesdits rapport et protêt soient renvoyés aux avocats de la Ville avec prière de préparer et de faire signifier une réponse audit protêt.

—Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville touchant le projet d'ouvrir, sur une largeur de 20 pieds, la rue Chaboillez, depuis la rue St. Paul jusqu'à la rue William

Résolu : De faire savoir à MM. Campbell & Howell que, aux termes de la sec. 13 du règlement No. 270, la Ville n'a pas le droit de procéder, par expropriation, à l'ouverture d'une rue de 20 pieds de largeur seulement ; et, de plus qu'avis en soit aussi donné aux requérants

—Soumise une opinion des avocats de la Ville touchant les amendements qu'on se propose de faire subir au règlement No. 49.

Résolu : De renvoyer cette question à la Commission de Législation avec prière de prendre les mesures qu'il faut afin d'assurer à la Ville le droit de taxer, en se basant sur le loyer, toute propriété civique occupée par d'autres que par elle-même, en insistant particulièrement sur les voûtes placées sous les trottoirs.

—A la demande de M. l'échevin Ames, il est

Résolu : De prier l'inspecteur de la Ville de remplacer par des blocs de pierre le pavage en blocs de bois de la rue Windsor, entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

—Soumis un rapport et une requête demandant de construire un égout rue Davidson, depuis l'extrémité de l'égout actuel, au Sud de la rue Ontario, jusqu'à 48 pieds plus au Sud.

Soumise aussi une lettre de MM. Alexandre Bélanger et David Bourassa acceptant le niveau dudit égout projeté.

Résolu : De renvoyer ledit rapport à la Commission d'Hygiène, et, de plus, de faire dresser un acte notarié entre la Ville et les propriétaires intéressés aux termes duquel la Ville ne sera tenue responsable d'aucuns dommages pouvant résulter de la construction dudit égout se déversant dans celui de la rue Ontario.

Résolu : D'accorder un mois de congé à M. Alfred Brittain, et de prier l'inspecteur de la Ville de lui communiquer cette résolution.

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant que le montant de \$4,183.42 (provenant de la vente d'une propriété à la rampe de la Traverse de Longueuil) soit porté au

Consideration deferred until the required funds are voted.

—From the "Union Typographique Jacques Cartier" requesting that the removal of snow from roadways and sidewalks be done by day labor.

Resolved : That said Union be informed that the City Council has referred its communication to the Road Committee and that the matter will receive serious consideration.

—From M s. O. Martineau & Fils applying for permission to lay a temporary wooden drain along Carrière street to connect the sewer for the purpose of draining a quarry which they propose to operate, but which is presently filled with water.

Submitted a report regarding said application, and after deliberation, it was

Resolved : That said permission be granted to Messrs O. Martineau & Fils for a term not to exceed six months ; the said permission may be revoked by the City Surveyor at any time during said term.

—From the Superintendant of the Water Department, stating that he has no funds to repair service pipes where permanent sidewalks are to be constructed.

Resolved : That the matter be referred to the City Surveyor with authority to use his own judgment.

REPORTS, ETC.

—On the report of the City Surveyor, it was

Resolved : That a report be made to Council recommending that \$150 be varied from appropriation for "Watering streets" East Division; \$150 from "Watering streets" West Division and applied to "Drain Connections" ; and furthermore that \$200 be varied from "Cleaning Unpaved Streets" and applied to "Repairs to Sewers."

Resolved : That a report be made to Council recommending that a flagstone and coal tar sidewalk be laid on the South side of Sherbrooke street from Guy street to St. Matthews street, in conformity with the provision of the City Charter.

—On the verbal report of the City Surveyor, it was

Resolved : That a gully be placed opposite No. 185 Ryde street.

—Submitted a report aenent the notarial protest from the Corporation of the Village of Rosemont, regarding the condition of Carrière Road.

Resolved : That said report and protest be referred to the City Attorneys with instructions to prepare and forward an answer to said protest.

—Submitted the City Surveyor's report regarding the proposal to open Chaboillez street from St. Paul street to William street at a width of twenty feet.

Resolved : That Messrs. Campbell & Howell be informed that by section 13 of by-law No 270 the City is prohibited from opening a new street only 20 feet in width, by expropriation ; and furthermore that the petitioners be likewise notified.

—Submitted the opinion of the City attorney regarding proposed emendement to By-law N° 49.

Resolved : That the matter be referred to the Legislation Committee with the request that the necessary measures be taken in order to secure for the City the right to place all city property occupied by other people, on a rental basis, with special reference to vaults under sidewalks.

—At the request of Ald. Ames, it was

Resolved : That the City Surveyor be instructed to replace the wooden block paving on Windsor street between St James and St Antoine streets, with stone blocks.

—Submitted report and petition for sewer in Davidson street, from end of sewer South of Ontario St, 48 feet further south.

Submitted also a letter signed by Messrs. Alex Belanger and David Bourassa accepting the level of proposed sewer.

Resolved : That said report be referred to the Hygiene Committee, and furthermore that a notarial agreement be drawn up between the City and the interested proprietors by which the City shall not be responsible for any damages resulting from the construction of said sewer draining into Ontario street.

Resolved : That Mr Alfred Brittain be granted leave of absence for a month and that the City Surveyor be instructed to notify him to that effect.

Resolved : That a report be made to Council recommending that the sum of \$4,183.42 (derived from the sale of property at Longueil Ferry Ramp) be placed to the credit of the approp-